

Scrutin du 13 au 20 octobre : pour vous faire entendre

CCP Personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation

Les Commissions consultatives paritaires ont été créées en 2007 suite aux mobilisations et aux actions du SNES et de la FSU. Majoritaires à l'issue des élections de 2008, les élus du SNES et de la FSU ont eu à combattre l'Administration qui entend limiter les compétences des CCP aux seules questions disciplinaires et de licenciement.

Le SNES et la FSU revendiquent un élargissement de leurs compétences dans le but de veiller au réemploi de tous les non titulaires, d'améliorer leurs conditions d'affectation et de promotion sur la base de critères justes et transparents et de s'opposer aux arbitraires locaux/

Scrutin sur sigle

En votant pour la liste de la FSU, vous contribuerez à faire élire :

Caroline MORDELET, CPE
Gilles BIEUX, Japonais
Marielle KAPEL, Génie Industriel textile cuir
Stéphane SARDOU, Lettres Histoire

Comités techniques

Les comités techniques ont été créés, après la Libération, afin de renforcer et de faire vivre la démocratie au sein de la structure de l'Etat. Ils sont la réalisation du droit des personnels à participer à la définition de l'intérêt général et à donner leur avis sur le fonctionnement du service public, la gestion des emplois, les conditions de service, d'emploi et de rémunération...

Les élus de la FSU s'y font les porte-parole des revendications et des luttes construites avec les personnels sur le terrain pour promouvoir un service public d'Éducation juste et ambitieux et défendre et améliorer nos conditions de travail.

Les candidats de la FSU au CT académique

Marie-Damienne Odent

Lycée Plaine de Neauphle Trappes 78

Nicolas Morvan

Collège Lurçat Ris-Orangis

Marie-Pierre Carlotti

Lycée Montesquieu Le Plessis Robinson

François Martin

Collège Pascal Viarmes

MAÎTRES AUXILIAIRES, CONTRACTUELS, VACATAIRES ENSEIGNANTS, CPE ET CO-PSY DES COLLÈGES, LYCÉES, GRETA ET MGI



Syndicats majoritaires de l'enseignement secondaire, le SNES, le SNEP et le SNUEP, avec la FSU – première fédération de la fonction publique de l'État –, mènent depuis bien longtemps un travail de fond sur la précarité, ce qui leur a valu aux élections de 2008 la large confiance des non-titulaires.

En votant pour le SNES, le SNEP et le SNUEP aux CCP et pour les listes FSU aux CT et CTA, vous ferez le choix d'un syndicalisme combatif et majoritaire, synonyme d'efficacité. Vous agirez pour améliorer le dispositif de titularisation négocié en janvier et février derniers, pour faire aboutir le mandat d'un véritable plan de titularisation, qui n'écarte personne, et pour vous défendre au quotidien auprès des rectorats et dans les établissements.

POUR UN VÉRITABLE PLAN DE TITULARISATION

En application des négociations que la FSU ne cessait de demander et dans lesquelles la FSU a pesé, exigeons des titularisations dès 2012 :

- Garantie de réemploi et un plan de titularisation massif et rapide pour tous les maîtres auxiliaires, contractuels et vacataires en poste ou au chômage.
- Plan valorisant l'expérience par la dispense des épreuves théoriques des concours.
- Droit à la formation par des décharges de services, des congés formation...

POUR UN CADRAGE NATIONAL DE LA GESTION DES NON-TITULAIRES

- Élargir les compétences des CCP, acquis de la FSU, en garantissant la transparence dans les actes de gestion de tous : renouvellements de contrats, affectations, avancement des rémunérations...
- Imposer des règles collectives ministérielles de gestion afin de garantir l'équité de traitement dans toutes les académies.
- Permettre un avancement des rémunérations de tous les non-titulaires et une revalorisation des grilles de référence.
- Obtenir le versement d'indemnités kilométriques et améliorer nos conditions d'exercice et d'affectations.

EN FINIR AVEC LES PRATIQUES ILLÉGALES

- Cesser le recours illégal à la vacation qui pénalise tous les non-titulaires.
- Respecter le classement des contractuels en catégories en fonction des qualifications.
- Garantir les droits sociaux (congés maladie, maternité...).
- Empêcher les contournements de CDI et les interruptions dans les services provoquées par les rectorats.

**Faites le choix d'un syndicalisme
revendicatif, unitaire et actif.**

